

L'actionnariat recadre les vérités dévoyées

L'assemblée générale de la SMID S.A s'est tenue Suivie avec l'élection au Conseil d'administration de Fritz NTONE NTONE reconduit au poste de PCA.

PAGES 10 & 11



Recépissé N° 044/RDOP/F35/SAAJP - Directeur de la Publication Guy Hervé Fongang - Tél. 675 05 98 03

Exclusif

TRANSITION GENERATIONNELLE

Le réveil du septentrion !

Elhadj-Aboubakar Ousmane Mey, Président de l'ANC (Alliance Nationale Camerounaise) et de l'ONG justice plus :

- Nous sommes venus combler le vide laissé par les politiciens du septentrion.
- Ahmadou Ahidjo avait laissé à Abdou Diouf, un testament demandant de ramener ses restes à son décès au Cameroun.
- Le Cameroun a TOUT pour être un pays digne et prospère, nous allons prendre nos responsabilités.

PAGES 8 & 9



RDPC-HAUTS-PLATEAUX : LA FORCE DU TERRAIN

Honorable Bernard Fongang Booste le moral des militants.

La sous-section RDPC de Bahiala 2 à Batié confirme et réaffirme son soutien indéfectible au RDPC à l'occasion d'une conférence tenue ce week-end.

PAGE 6

indignez-vous !

Dans un ouvrage au titre faisant écho à «L'Homme révolté» de Camus, le philosophe français Jean-François Mattéi accorde à l'indignation une place de choix, aussi élevée que l'étonnement philosophique consacré par Platon.

Dans la société camerounaise, le processus de démocratisation engrangé ces dernières décennies est un véritable mythe de Sisyphe. La démocratie et la prospérité vœux pieux, remis aux calendes grecques. Les acteurs du processus démocratiques sont aussi divers que les trajectoires qu'ils empruntent. Tous les espaces de sociabilité se prêtent au débat sur les événements du moment.

Depuis les villes mortes, les émeutes de la faim de 2008 au Cameroun, on a assisté à l'émergence d'une nouvelle classe d'indignés, l'indignation est devenue une catégorie politique, qui a même son manifeste, sous la forme de l'opuscule bien connu de Stéphane Hessel, Indignez-vous. L'indignation est le sentiment premier par lequel advient l'idée de justice. Le premier moteur de la conscience morale qui révèle, l'exigence de justice qui habite les hommes.

Indignez-vous! Doit être compris comme une "sonnerie de clairon", un "point de départ" qui amorce une réflexion politique avec une fonction d'éveil. Une véritable écologie de l'action. C'est-à-dire qu'une fois décidée, une action se déploie certes sans cesser de dépendre de la volonté de ceux qui l'ont déclenchée, mais elle entre aussi dans un jeu d'interactions multiples.

Le Cameroun est à un moment décisif de son histoire avec la crise dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, Boko Haram, etc. Nous avons un destin commun, au lieu de favoriser la prise de conscience de ce que nous sommes tous embarqués dans le

même bateau, et que l'on devrait être solidaire, cela provoque le rétrécissement de chacun sur soi, sur sa communauté.

La crise qui secoue le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, les injustices répétées au Cameroun, la désacralisation des chefferies traditionnelles, des Religieux, des avocats, etc... sont une forme d'exaspération. Nous voudrions es-pérer. L'exaspération est un déni de l'espoir.

Lorsque les gens se mettent en colère devant les injustices qu'ils perçoivent mais qui ne les affectent pas personnellement, nous avons tendance à présumer que ce sentiment provient de leur altruisme, une « sollicitude désintéressée pour le bien-être des autres ». L'expression d'une telle sollicitude envers les autres est ce que les spécialistes des sciences sociales désignent sous le nom d'« indignation morale » n'est souvent qu'une fonction de notre propre intérêt, exercée pour apaiser notre sentiment de culpabilité personnelle vis-à-vis des maux de la société ou pour renforcer (vis-à-vis de nous-mêmes et des autres) notre statut de Gens Très Biens.

Il existe une relation idyllique entre la démocratie et les médias de la communication de masse à l'instar de la télévision et de la presse qui constituent selon Wolton « l'outil par excellence des sociétés démocratiques » car elles sont créatrices d'un espace social de débat et d'expression des opinions. Politics souhaite être perçu l'interface symbolique où les citoyens prenant part au débat démocratique plaident, accusent, se défendent ou se justifient. Nous allons magnifier le « tribunal de l'opinion ». Marquée du sceau de la construction des identités socio politiques et culturelles. Puisque l'une des bases normatives de la communication même politique est la réciprocité.

Par Guy Hervé FONGANG



The POLITICS Hebdo
Éclairer, Informer, Conscientiser

Email : Thepoliticshebdo@gmail.com
fomgyh@yahoo.fr
Tel : 675 05 98 03

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Guy Hervé Fongang
RÉDACTEUR EN CHEF :
Atangana James K

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION :
Ben Adjali

CONSEILLERS À LA RÉDACTION :
Camille Nelle
Pierre OMBANG

GRAND RÉPORTER : Stéphane Jolain / DESK Ouest et Nord-Ouest

ABANI KARIM ABAICHO / ILIASSA /
DESK
Septentrion

RÉDACTION :

Joel MUKAGUE, Ousmane IBRAHIM,
Hilaire HAMEKOUÉ, Théodore NTETMEN, Stéphane Jolain, Atangana James K, ABANI KARIM ABAICHO, Mc Carthy AKUMBOM, Laura Ngoko, Ben Adjali, Eyango Kolle, Léopoldine KAMGA, Junior HAUSSIN



L'ENGAGEMENT SOCIAL ET POLITIQUE

Vivre dans une société entraîne certes des droits mais aussi des obligations. Une des obligations de l'homme en société est de contribuer au bien commun de l'ensemble de la communauté. On ne peut pas se contenter de profiter ou de subir l'action des autres, on se doit d'apporter notre pierre à l'édifice.

L'engagement social et politique est la décision que prend un citoyen d'agir sur le cours des événements dans la société dans laquelle il vit. Par cet acte, il décide de cesser d'être un objet que l'on manipule. Il choisit de devenir un acteur et sujet de l'Histoire qui intervient de manière directe et active sur le cours des événements. Sans engagement social massif des citoyens, la société devient inerte, les injustices perdurent, l'espoir d'un meilleur lendemain s'efface. La société que nous héritons est le fruit de l'engagement politique de nos prédécesseurs. Ceux-ci ont lutté avec succès contre la traite des Africains, contre la colonisation. Ils ont obtenu les indépendances partielles dans des micro-états. Aujourd'hui, nous devons continuer le combat contre le néocolonialisme et la dictature. Nous devons en outre jeter les bases d'une Afrique unie et forte. Au Cameroun, l'arrestation en février 1990 de Me Yondo Black et de ses compagnons à qui le pouvoir reprochait d'avoir voulu créer un parti politique a marqué un tournant dans la lutte pour le rétablissement du multipartisme qui avait commencé dans la clandestinité depuis...1966. La création du SDF et des autres partis politiques, la création de CAP Liberté, du Parlement Estudiantin et de nombreuses autres organisations de la société civile, sont autant d'événements qui ont marqué l'engagement des Camerounais pour une société plus juste et démocratique. Les luttes sociales des années 1990s n'ont pas pu obtenir le démantèlement du régime néocolonial hyper centralisé, mais elles ont contraint le pouvoir à voter des lois sur la décentralisation en 1996, décentralisation qui n'est toujours pas effective en 2020. Ces maigres avancées n'auraient cependant jamais été possibles sans l'engagement de citoyens prêts à se sacrifier pour le bien commun. L'engagement politique peut prendre la forme d'une adhésion à un parti politique ou à une association. Certaines personnalités choisissent d'agir en franc-tireur, à savoir un solitaire qui pose des actes politiques. C'est le cas par exemple des « lanceurs d'alertes » qui dénoncent en solitaires les régimes en place. Toujours est-il que l'on s'engage parce qu'on a compris et c'est en s'engageant que les choses changent.

Engagement et Militantisme

Prendre la décision de s'engager ne doit pas se faire à la légère. Chacun doit le faire de manière délibérée et en toute connaissance de cause. On doit donc en connaître les étapes et les méthodes. Les Etapes De L'engagement Politique Elles sont au nombre de quatre : 1/- S'informer et informer les autres. La vie en société est un bien commun et de ce fait, elle concerne tous les citoyens ; ces derniers ont l'obligation de s'intéresser à tout ce qui s'y passe et s'y fait. 2/- Se former et former les autres. Se former change notre vision du monde et notre attitude vis-à-vis des mutations sociales. Une fois une bonne formation politique acquise, on a le devoir d'aider son prochain en transmettant le savoir. 3/- S'engager dans une Organisation (parti politique ou association). La politique ne devrait pas avoir d'autres objectifs que la promotion humaine, du bien commun et du bien-être de toute la société. A ce titre, les citoyens sont appelés à s'en-



gager dans différents domaines de la vie politique surtout s'ils en ont les compétences. Les économistes s'attelleront à la prospérité de l'économie de leur pays ; les médecins, les juristes veillent à ce que tout marche en faveur de l'homme et de la société. 4/- Œuvrer pour des programmes alternatifs et constructifs. L'engagement civique et politique ne consiste pas seulement, à critiquer. Il faut également proposer des solutions. Qu'est-ce qu'un militant ? Un militant est une personne qui s'est engagée dans le combat pour une société meilleure. Il est différent d'une personne

passive en ce sens qu'il refuse de subir les événements, mais plutôt, décide d'intervenir dans ceux-ci, au besoin en les provoquant, ou alors en les accompagnant par son action. Un militant authentique sait par avance qu'il peut être l'objet de persécutions, qu'il peut perdre sa liberté dans son combat, voire même carrément sa vie. Mais il s'engage car il est animé de sentiments nobles. Il ne s'engage pas à la légère. D'abord il essaie d'avoir la bonne information sur l'histoire du pays et l'état actuel de la société. Comprenant que l'union fait la force, Il adhère à une organisation qui lutte

pour les 8 idéaux dans lesquels il croit. Adhérer à un parti politique ou une association c'est : 1/- accepter les idéaux, les objectifs, et méthodes de cette organisation ; 2/- c'est donner le meilleur de soi pour le triomphe des idéaux de ce parti ou de cette association ; 3/- c'est s'investir physiquement, intellectuellement, financièrement dans le parti ou l'association pour la réussite de son action ; 4/- C'est se rendre disponible pour le parti ou l'association, lorsque celui-ci ou celle-ci a besoin de ses membres pour mener une action donnée.

Par Djeukam Tchameni

Bunker Hôtel

- 28 Chambres climatisées.
- une suite
- WiFi gratuit
- Parking sécurisé 24h/24
- Salle de conférence
- Deux Restaurants
- Une Boulangerie
- Une Alimentation

SITE A TADUMBE - QUARTIER BAZA NYONGKAK (EN FACE DE LA PHARMACIE DES NATIONS)

Complexe Culturel Le Bunker

- Catavet - Night-Club
- Snack bar
- Restaurant
- Salle de fêtes
- Service Traiteur
- Poissons braisés 7/7 à partir de 13h
- 18 Chambres climatisées
- Services MTN & Orange Money

NB: Bal des vétérans tous les dimanches à partir de 18h avec consommation à 1000FCFA grande bière et 20% de réduction sur les liqueurs

BP 32934 Yaoundé
(+237) 651 17 81 62 / 657 10 48 14 / 677 81 83 76
Complexbunker2010@yahoo.fr
Situé au Rond-point Nlongkak

EVENEMENTIEL

NB: Salle de fêtes d'une capacité d'accueil de plus de 500 places, gratuite pour les 50 premiers clients qui vont la solliciter et une suite offerte en cas de mariage

Située au Rond-point Nlongkak

PAUL BIYA

DE LA CERTITUDE DES DEFIS A L'EXPECTATIVE

Lorsqu'il héritait du pouvoir suprême en 1982, le président de la République, Paul Biya prônait la démocratie et la prospérité aux camerounais. Trente huit ans plus tard qu'en est-il ? Enquête sur près de quatre décennies de descente aux enfers d'un pays au potentiel immense.

Par Stéphane JOLAIN.

Sa dernière adresse, presque destinée à ses camarades et sympathisants du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc), était le 6 novembre 2018. Coïncidence, s'il en est, le président national du parti au pouvoir depuis le 6 novembre 1982 venait d'être plébiscité à la magistrature suprême. Depuis lors, le président laisse à ses lieutenants le soin de parler en son nom. Une attitude en déphasage avec l'homme qui, au lendemain de la transition de pouvoir avec son prédécesseur Ahmadou Ahidjo donnait des assurances sur sa disponibilité de faire du Cameroun un pays émergent, riche et prospère.

Au terme des événements qui se sont déroulés entre le 4 et le 6 novembre 1982, Paul Biya, jeune prodige de la scène politique camerounaise clamait en effet, «*Les chances de notre pays restent grandes pour un avenir qui autorise les espoirs les plus optimistes. Ils nous appartient de transformer ces espoirs en certitudes.*» De même que le jeune président se positionnait comme l'homme qui «*en son âme et conscience*» ferait prévaloir l'intérêt général sur les errements partisans et les égoïsmes à court terme.

Chez ses concitoyens de cette époque, l'on garde le souvenir d'un homme qui héritait d'un pays dont il avait contribué au façonnement. Abdoulaye Ahmadou, 70 ans révolus aujourd'hui invoque l'attitude d'un président qui a été «*un artisan discret et efficace sous l'ombre du président Ahidjo*». Paul Biya, selon le même interlocuteur, «*donnait des gages dans la perspective de la redéfinition de la pratique politique souhaitée par les camerounais. Il incarnait le rêve de justice sociale de part les compétences qu'ils détenaient et la probité qui faisait sa caractéristique première.*»

L'époque «Biya premier»

C'était un rêve des temps nouveaux comme raconte Patrice Tanga. Un espoir que les camerounais perçoivent instinctivement au soir du 4 novembre 1982. Ce soir-là, le journal traditionnellement diffusé sur la radio nationale ne passe pas à 20 heures. L'anxiété qui s'est emparée des camerounais gagne en intensité vers 20 heures 30. «*Soudain, l'hymne a retenti puis nous avons entendu la voix grave du président de la République*». Intense moment d'émotion accentué par l'annonce spontanée d'Ahmadou Ahidjo qui voit droit au but dès l'entame de son propos : «*Camerounaises, camerounais, mes chers compatriotes, j'ai décidé de démissionner de mes fonctions de président de la République unie du Cameroun.*»

Dans la même verve, le premier président de la République du Cameroun indique que la décision prend effet le 6 novembre de l'année en cours (1982). L'homme qui a tenu les rênes du pouvoir entre 1960 et 1982 certifie que le pays a fait l'essentiel de sa structuration en réalisant l'indépendance, la réunification et l'unification. De même qu'Ahmadou Ahidjo met à l'actif de son magistère des



progrès considérables dans tous les domaines et certifie que «*Notre pays dispose d'atouts importants*». En définitive, Ahmadou Ahidjo annonce : «*J'invite toutes les camerounaises et tous les camerounais à accorder sans réserve leur confiance et apporter leur concours à mon successeur constitutionnel monsieur Paul Biya. Il mérite la confiance de tous à l'intérieur et à l'extérieur.*» fin d'un épilogue.

Passée la prestation de serment entre le nouveau président de la République et son prédécesseur, Paul Biya entretient l'image de l'homme resté égal à lui-même. Le président campe dans son domicile du Lac municipal et s'emploie à rallier le palais de l'unité tous les matins. Dans l'opinion, se souvient Martine Takam, l'on salue «*la révolution Biya*». D'ailleurs raconte une source proche du gouvernement de l'époque, lorsque le nouveau président tient son premier conseil des ministres, le 11 novembre 1982, Paul Biya fait une communication brève mais qui sidère néanmoins les ministres. «*J'attends de vous de la rigueur dans la direction de vos départements respectifs, rigueur dans la préservation de la sécurité publique, la sauvegarde de la concorde nationale, la promotion du développement.*» L'homme qui détient désormais les rênes du pays devenu indépendant 22 ans plus tôt fait courir un souffle de printemps sur le pays. Le «*Renouveau*» prôné par Paul Biya se matérialise aussitôt par des promesses de démocratisation, la libération des détenus politiques, le pluralisme des candidatures dans les consultations organisées par l'Union nationale camerounaise (parti unique), la hausse des salaires, la multiplication de l'octroi des bourses aux étudiants et autres fonctionnaires désireux et l'augmentation des budgets de certains ministères.

Au nom du 6 avril 1984

Ce temps-là va durer deux ans (16 mois

selon d'autres observateurs). Dès le 6 avril 1984, fini l'époque de «*Biya 1er*». Selon certains de ses défenseurs, «*c'est ce jour-là que Biya a changé*». Le jour où une tentative de coup d'Etat attribuée aux fidèles de l'ancien président, Ahmadou Ahidjo ont tenté de prendre le pouvoir par les armes. Pour Clément Tchanga, «*c'est depuis cette période que le président est devenu celui que vous connaissez aujourd'hui*». Exit la Rigueur et la moralisation ? Seule certitude, le Cameroun n'a plus jamais été comme avant et les promesses de l'homme du 6 novembre 1982 sonnent comme des incantations vides chez ses concitoyens.

Le fils du catéchiste de Mvomeka a revêtu le costume du lion qui dévore ses aspirations d'antan et ses propres enfants. Démocratie et multipartisme ? Après l'année de tumulte de 1991 et la tripartite qui s'en est suivie, à l'opposé de la conférence nationale réclamée par l'opposition, le président désormais agrippé au pouvoir comme une sangsue tient en laisse ses opposants d'hier. Toute initiative visant à revendiquer les espaces consacrés à la pleine expression de la démocratie sont systématiquement verrouillés tandis que les têtes fortes de la revendication des libertés fondamentales sont réduites au silence «*par tous les moyens*». A l'observation, pour Paul Biya exit le Renouveau et ses promesses. La gouvernance du pays qu'il a hérité repose désormais sur deux choses : «*Tant que Yaoundé respire, le Cameroun vit*» et «*L'ordre règnera, la démocratie avancera*». Qu'importe le dispositif légal institué par lui-même ?

Le Cameroun en pilotage à distance

«*Biya sait tout et quand il ne sait pas, c'est qu'il ne veut pas savoir.*» Ancien employé au palais de l'Unité, Martin (nom d'emprunt), explique que le président de la République est ordonnateur de toutes les décisions qui sont prises par les membres du gouvernement. «*Aucun*

haut fonctionnaire ne peut initier une décision quelconque sans son assentiment.» C'est son mode de gouvernance. Une gouvernance par embuscade et au pourrissement comme le souligne la même source. De quoi faire réfléchir ceux qui pensent que le pouvoir est en hibernation ? Habitué des escapades estivales dans les grandes villes européennes, Paul Biya acculé par la pression des contestataires installés dans les capitales européennes et américaines n'a pas changé malgré son long séjour dans le pays qu'il est sensé gouverner en apportant des solutions aux problèmes de ses concitoyens. «*Le président gouverne par procuration*» s'amuse parfois à lâcher certains de ses collaborateurs quoique dépités, dans des espaces privés. De même qu'un magazine international relayait, il y a quelques années le dépit du défunt chef de l'Etat français, Jacques Chirac. Lui qui questionnait «*Mais comment fait-il pour gouverner un pays aussi complexe en s'y consacrant aussi peu ?*» Illustration partielle d'un chef d'Etat qui consacre plus de temps à la conservation de son pouvoir.

Le résultat des courses de la gouvernance Biya est visible. 38 ans après son accession à la magistrature suprême, la vie politique ne tient qu'aux caprices du vieil homme, souvent entouré d'une horde de courtisans qui mesurent l'ampleur du pourrissement mais se contentent des subsides qu'ils tirent leur proximité avec le pouvoir et la fortune publique. Les guerres qui sévissent dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-ouest et la persistance des attaques terroristes qui déciment et déstabilisent dans le grand Nord du Cameroun constituent au plus fort des sources d'enrichissement pour la poignée d'oligarques qui s'y intéressent.

Après 38 ans de magistère, l'homme qui promettait la démocratie et la prospérité au Cameroun présente un bilan bien différent des espoirs suscités par son arrivée au pouvoir. La crise économique justifiée par la récession internationale des années 1980 n'a pas fini de détruire le tissu économique national. La lutte contre la corruption annoncée reste dans le cadre des vœux pieux. Au demeurant, quelques anciens collaborateurs soupçonnés de prétendre au pouvoir de l'homme lion dénoncent du fond de leur geôle. Dans l'espace public, la concorde nationale ne semble résister que par la réalité de la proximité que les camerounais partagent dans la précarité ambiante.

Comme le soutiennent les analystes, il reste peu au camerounais. Néanmoins, en partage, ils ont la résignation à l'informel, les rêves d'émigration, le fantasme d'une rébellion cloîtrée dans l'œuf et le vœu permanent de voir les choses changer du jour au lendemain. A 88 ans dont 38 au pouvoir suprême, Paul Biya ne paraît pas particulièrement au fait de cette masse qui survit dans un pays au potentiel incontesté.

CAMEROUN-MAITRE ALICE NKOM

«GERMAINE AHIDJO EST MORTE SANS TOUCHER LA PENSION DE SON MARI, LA PREMIERE DAME DOIT SEN SOUVENIR.»

Les lois de la république donnent droit aux veuves des fonctionnaires du paiement d'une pension et elles le savent car il y a un texte particulier et spécial qui aménage la situation de la veuve d'un ancien président et de ses orphelins. Il s'agit du décret 81407 du 10 Septembre 1981 accordant les privilèges et avantages en numéraires et en natures aux anciennes femmes du président de la république. Sa fait plus de 30ans que son époux est mort et Madame AHIDJO a aujourd'hui 90 ans elle a attendu déjà bien longtemps, Mr BIYA lui-même a 87 ans. J'ai entrepris une démarche citoyenne visant à appeler le président de la république signataire de beaucoup de décrets à respecter la loi c'est la loi certes elle est difficile mais c'est la loi a moins qu'on me démontre que le président est au-dessus de la loi.

Par Me Alice NKOM

Le président a manifestement perdu tout son capital de sympathie et de confiance envers le peuple. La première dame a plus de mérite puisqu'elle utilise tous les moyens de l'Etat et s'est pas ainsi qu'on se construit une réputation moi je construis la mienne en demandant qu'elle se souvienne de la veuve d'AHIDJO car elle aussi sera veuve demain et une personne gardera cette position de défense, je me battrais pour quelle obtienne tout ce qu'elle doit recevoir en tant que veuve de président. Je rappelle que Mme BONGO passe à la détresse des veuves africaines car d'habitude les veuves sont maltraitées par les belles familles et plusieurs lois et traites sont venus à leurs secours mais curieusement au Cameroun, les veuves sont abandonnées et maltraitées par l'Etat du Cameroun. Donc ne me dites pas qu'elle fait des œuvres humanitaires que je fais même plus qu'elle, l'amnésie internationale m'a donné un prix, j'ai eu un prix



panafricain dans la défense des droits de l'homme en Afrique, pour l'Afrique cen-



tral également le prix IDAO et il y en a d'autres.

Je suis très peiné aujourd'hui avec ce qui se passe. La maman de Mme Ahmadou AHIDJO qui est fille unique à sa mère est morte elle n'a pas pu venir l'enterre-elle est restée auprès de son mari parce qu'elle est la veuve du premier président de la république car celui-ci lui a toujours dit qu'elle est sa 2eme épouse, après la patrie. Elle n'a même pas reçu l'autorisation de recevoir le corps de son mari et de la garder ici auprès d'elle car son légitime propriétaire est le peuple camerounais.

Mme Ahidjo a heureusement plusieurs filles qui s'occupent d'elle. AMINATOU est ici au Cameroun sa mère a 90 ans elle ne peut pas venir ici, son père non plus mais elle est là à présider le conseil d'administration malheureusement j'aurais bien voulu la voir imiter les bons exemples de Mme BIYA. MME BIYA donne un excellent exemple puisqu'elle s'est très bien occupée de sa maman jusqu'à sa mort

United Express
VIP FIRST CLASS

TRAVEL WITH ALL CONFIDENCE
VOYAGE EN TOUTE CONFIANCE

Yaoundé - Douala
Douala - Yaoundé

HOTLINE 24h/24
Ydé : 653539696
Dia : 676760505

Single Trip : 8000frs
To and fro : 15000 frs
1 free ticket after 10 trips
per year

4 : 00am	12 : 30pm
5 : 00am	02 : 00pm
6 : 00am	03 : 30pm
7 : 00am	04 : 30pm
8 : 30am	05 : 30pm
10 : 00am	07 : 30pm
11 : 30am	

MICHELE CARE AFRIQUE

PERFECTIONNIST

Illumine
Sublime

Appliquer le matin et le soir

LA BEAUTÉ RÉVÉLÉE

692 792 029
692 792 029
Michele Care Afrique
michelecare.afrique

www.michelecare.com

RDPC-HAUTS-PLATEAUX : REDYNAMISATION DE LA BASE LA SOUS SECTION RDPC DE BAHIALA 2 A BATIE CONFIRME ET REAFFIRME SON SOUTIEN INDE- FECTIBLE AU RDPC

Mobilisation et Education, ainsi pourrait se résumer la conférence de la sous-section RDPC de Bahiala 2 à Batié tenue le dimanche 25 Juillet. Une cérémonie très courue qui a permis à l'honorable Bernard Fongang questeur au conseil régional de l'ouest et président de la section RDPC hauts-plateaux nord-de booster le moral des militants. Tout en permettant à ceux-ci d'être entretenus autour des thématiques portant sur la discipline du parti, la démocratie et RDPC, la cohabitation pacifique avec les autres partis politiques, et la peste porcine. Par Théodore NTETMEN



Cette conférence de sous section s'inscrivait en droite ligne dans les activités régulières et permanentes de la section RDPC des Hauts-plateaux. Une conférence sous section de Bahiala 2, était riche en enseignement et en actions. Le fait d'être dans des partis politiques différents ne devraient pas faire des habitants d'un village des ennemis, car ils doivent tous ouvrir pour le développement de la communauté.

Une série d'exposés présentés par les militants ont captivés l'attention. Tant ils étaient d'une extraordinaire pertinence. Ces exposés portaient tour à tour sur :

- Discipline du parti
- Démocratie et RDPC
- Cohabitation pacifique avec les autres partis politiques
- Peste porcine.

Le président de la section RDPC Hauts-plateaux Nord-est, Bernard Fongang en a profité pour offrir un important nombre de pagnes aux militants de la sous-section de Bahiala II par Batié. Le pichichi comme l'appelle amicalement les militants a surtout dopé le moral des troupes.

Dans son allocution de bienvenue, Emmanuel Noupeyi a énuméré un certain nombre des problèmes qui minent cette sous-section. A l'instar des résultats des dernières élections présidentielles qui n'ont pas été ceux souhaités. Le décès du président de cette sous-section. A cela, il faut ajouter la concurrence des autres partis politiques mais surtout le fait

d'avoir sous-estimé l'adversaire. Les militants qui en remerciant l'Honorable

Bernard Fongang pour ses multiples réalisations ont réaffirmé leur soutien



sans faille au RDPC. Des ordinateurs ont été remis à cette sous-section. La cérémonie a également permis d'éduquer les populations notamment sur le renouvellement des organes de bases qui sont annoncées. La commission électorale de section va conduire les opérations de renouvellement des bureaux des organes de bases dans la section. Elle va statuer en 1ère et en dernier ressort sur les contentieux relatifs aux opérations de renouvellement des bureaux des sous-sections. L'on également noté que la commission locale de renouvellement dépend de la commission électorale de section. Elle assure la conduite des élections des membres des bureaux des comités de bases et des cellules. Elle statue en 1er et en dernier ressort sur le contentieux électoral relatif à ces opérations de renouvellement au niveau des cellules et des comités de bases. Les modalités d'élections, la liste électorale, les collèges électoraux et les conditions d'éligibilité ont également été évoquées. Pour ce qui est du collège électoral, il est constitué de chaque organe de base des militants et militantes conformément aux dispositions statutaires. Les autres thèmes qui ont meublé ces échanges ont concerné la discipline du parti, la démocratie et le RDPC, la cohabitation Pacifique avec les autres partis politiques. Au-delà des différents exposés, il était également question l'actualité. Ainsi la peste porcine qui a fait l'objet d'une note du gouverneur de la région de l'ouest Awa Fonka Augustine était au cœur des échanges. Les militants ont appris que la peste porcine est surtout causée par le manque d'hygiène par les éleveurs. L'autre temps fort de cette conférence était la ferme condamnation et sans réserve de la manifestation de Genève par l'Honorable Bernard Fongang.



Contact :
(+237) 233 44 50 52
(+237) 698 17 96 38
reservations@hotelzingana.com

BP 101, BAFOUSSAM
www.hotelzingana.com

ALTERNANCE

Elhadj-Aboubakar Ousmane Mey, Président de l'ANC (Alliance Nationale Camerounaise) et de l'ONG justice plus :

« *Justice Plus est une structure de substitution visant à combler le vide laissé par les politiciens de nos trois régions septentrionales. Nos compatriotes ignorent que l'ancien Président Ahmadou Ahidjo avait laissé à Abdou Diouf, un testament qu'il avait rédigé en 1985 quatre ans avant sa disparition, lui demandant de ramener ses restes à son décès au Cameroun. Le Cameroun a TOUT pour être un pays prospère, nous allons prendre nos responsabilités* »

The Politics Hebdo : Comment êtes-vous arrivé en politique Elhadj-Aboubakar Ousmane Mey ?

Il est toujours convenable de convoquer pour les uns et les autres que, 'si vous ne faites pas la politique, elle vous fera'. Me concernant, c'est dans les profondeurs des origines que de façons naturelles les choses se sont mises en place avant même ma venue au monde.

Jean Marcel Menguémé était Inspecteur Fédéral du Grand-Nord, jusqu'à ce décret du 03 Mars 1963 signé Ahmadou Ahidjo, nommant Ousmane Mey mon père nouvel Inspecteur Fédéral. Arrivé juste quelques mois après cette phénoménale élévation comme troisième garçon dans le petit foyer, je me retrouvais quatrième sur le classement général.

S'il est admis de choisir les amis, nous sommes d'accords que cela ne saurait être le cas pour sa filiation familiale !

C'est donc le destin qui décida d'influencer au petit matin de mon existence, le futur avec une forte dose d'ingrédients politico-administratifs. Jusqu'au départ-surprise de ses fonctions advenu le 6 novembre 1982 de qui vous savez et celui de mon père en août 1983, je n'ai vécu que dans cet environnement d'éminents hommes d'Etats nationaux et internationaux. Ahmadou Ahidjo, Ngarta Tombalbaye, Moctar Ouldada, Ngoukouny Wadei, Paul Biya, Sadou Daoudou, Sadi René, Obasandjo, Abiyarimaya, Ahmat Acyl, Général Kamoungué, une liste longue comme le bras, mettez-vous donc à ma place !

En réalité, durant plusieurs décennies nous nous sommes frottés à ce beau monde sans véritablement avoir la mesure des missions dont ils étaient porteurs dans leurs fréquentes entrevues chez nous, et même l'envergure qu'ils représentaient tant qu'hommes d'états.

C'est au décès du Président Ahidjo le 30 novembre 1989 à Dakar que sous le choc, le coup de sang m'a instinctivement secoué et un sentiment d'injustice a commencé à m'irriter.

Tout seul, j'ai creusé un sillon politique avec comme carburant, l'affection reçue de la plupart de ces hommes au tour de mon père. Il ne m'avait jamais traversé l'esprit qu'un jour je serais le fervent défenseur de la cause du plus imminent d'entre eux, en l'occurrence : Ahmadou Ahidjo. Ceci aidant, après le brutale discours du Président français Mitterrand à la Baule, j'ai pris mon ticket et embarqué comme beaucoup d'autres compatriotes dans le train de la démocratie aux cotés de Samuel Eboa premier Manager de l'UNDP.

Elu Président de la section UNDP des jeunes dans le Logone et Chari après de multiples tractions, j'étais en réalité le premier à prendre langue avec l'opposition de ce côté et, de facto, le choix des responsables départementaux me fut dévolu par le Ministre Ahmadou Moustapha superviseur régional.

A l'issue des élections Présidentielles de 1997, Bello Bouba Maigari nouveau leader de l'UNDP qui avait destitué inamicalement Samuel Eboa, décida de rallier la majorité présidentielle en s'inscrivant dans une surprenante entrée au gouvernement, bien entendu à notre insu ! Noyé dans une énorme déception, l'aventure de ce



côté-là s'arrêta, ce qui me poussa à la construction d'une idéologie d'honneur et de fidélité, fondée sur le passé des hommes d'envergures que j'ai vu de près et pour certains fréquentés.

J'avais sous la main un consistant carnet d'adresse, et plusieurs informations de premières mains, pour ne pas dire exclusives. La suite était logique, il fallait juste un renoncement de soit et une forte dose de courage. Être un homme politique ne se décrète pas. C'est un très long fleuve pas du tout tranquille de déboires, de grande galère, de solitude. La recherche permanente du triomphe de la justice doit rester le fil conducteur dans chaque démarche. Toutes ces escalas constituent la base et le fondement pour un individu qui voudrait s'aventurer dans les labyrinthes de la politique.

Notre train est parti depuis les années 90, de très nombreux hommes et femmes par fois de bonnes convictions se sont retournés contre leurs lignes éditoriales initiales, il y en a qui ont perdu leurs libertés, d'autres sont décédés sans avoir atteint leurs objectifs.

Pour ces raisons, je me suis défendu de travestir les engagements de premières heures, pour la mémoire des morts, l'honneur des sans voix et l'espoir de notre jeunesse.

Riche de l'expérience de cette longue marche, je peux effectivement aujourd'hui dire jusqu'à

preuve du contraire que je suis un homme politique.

The Politics Hebdo : Quelle comparaison faites-vous de la gouvernance sous l'ère Ahidjo et sous l'ère Paul Biya au regard des différents détournements impliquant plusieurs membres du gouvernement ?

La réponse se trouve dans votre question, à savoir les incarcérations des hauts commis de l'état en charges des affaires publiques, alors même que le Président Paul BIYA avait sonné à sa prise de fonction la trompette de la rigueur et la moralisation.

Au-delà de ces deux adjectifs qui de façon surprenante ont disparus de la vitrine de l'exécutif dès les premières heures du règne actuel, plusieurs difficultés inattendues se sont révélées chemins faisant.

La crise économique n'a épargné aucun secteur d'activité, débouchant sur une baisse salariale chez nos fonctionnaires.

Il faut se souvenir que l'état avait décidé d'alléger son train de vie en dégraissant son parc auto. Cette mesure qui ne fut qu'un artifice, a été suivie par une baisse de salaire comme je le disais plus haut, mais assurément la gabegie s'était extraordinairement développée.

Après des périodes économiquement difficiles qui restent toujours d'actualité, une variété supplémentaire de complication s'est invitée dans le processus de la descente aux enfers de notre pays : La manipulation des textes des lois de la république.

Il faut être aveugle pour ne pas deviner sur quoi avait débouché la tripartite du 30 octobre 1991 et la constitution de janvier 1996 qui en fut le corollaire. C'était d'ailleurs sans compter avec la détermination et la digression des actionnaires du régime qui dans une suite logique en 1988, remirent une autre couche, modifiant pince sans rire l'article relatif à la limite du mandat présidentiel. J'essaie de vous présenter l'environnement sociopolitique dans lequel vit le citoyen au Cameroun, le tout dans une insécurité récurrente dans l'Extrême-Nord, l'Adamaoua et, bien entendue, l'affaire du NOSO.

Quand vous y ajoutez la quasi-inexistence de notre diplomatie avec des ambassadeurs qui sont presque tous doyens dans leur représentation, il faut simplement revoir la copie.

En peu de mots vous pourrez rapidement conclure sans aucune mauvaise foi, la rétrogradation des valeurs d'états tels que vécues pendant le règne de l'ancien Président Ahmadou Ahidjo, au profit des lobbys intimes et donc forcément claniques.

En rappel pour votre mémoire, en dehors du Président français Jacques Chirac dont le séjour à Garoua avait été interrompu suite au décès d'Hassan II du Maroc, aucun chef d'état n'a foulé le sol du Grand-Nord depuis bientôt 40 ans. Pour sa part, François Mitterrand y était en juin 1983 à l'époque rencontrer le Président Ahidjo, dans le cadre de la crise politique qui déjà avait éclaté.

Au vu de ces éléments, je peux affirmer sans risquer me tromper que les deux régimes n'ont pas les mêmes méthodes de gouvernances, et bafouiller autres choses consisterait à une fuite en avant.

The Politics Hebdo : Que répondez-vous à ceux qui disent qu'on est passé de la rigueur et moralisation à la gabegie ?

La gabegie est un bien piètre mot considérant le quotidien qui se déroule sous le regard de l'opinion nationale et internationale, nous pouvons dire sans nous tromper être au degré de la métastase. C'est un cancer très avancé qui est logé dans les entrailles de la république.

La situation est plus grave que ne le donne à penser les débats des médias publiques ou privés. En apparence, je me le répète assez souvent, même les bailleurs de fonds n'ont pas la mesure de notre véritable niveau de décrépitude.

L'état régenté par notre Président en âge avancé (88 ans) dont 40 ans de règne à la magistrature suprême, porte une charge de plus de 11 Milliards FCFA de dettes divers avec au pénitencier, un ancien premier ministre, deux anciens secrétaires généraux de la présidence de la république, un ancien ministre de l'économie et des finances, un ancien ministre des finances en fuite, et j'en passe !

Là, en ce moment même, un rapport à charge de la cours des comptes est sur la table du Chef de



l'Etat. Il y est relevé la mal gérance par les fonctionnaires des fonds COVID-19, des montants alloués par les institutions bancaires bilatéraux. La question porte sur 180 milliards de CFA.

Le rétroviseur garde encore des cibles comme les grands projets structurants, la CAN, et les dérives dans le foncier. Chacun peut faire sa religion sur la suite qui sera donnée à toutes ces histoires qui n'honorent personne, mais l'image du règne du président actuel sera fortement entachée de façons indélébiles par les actes irresponsables de ses bandits à col blanc comme lui-même avait choisi des designers.

The Politics Hebdo: Pourquoi avez-vous mis sur pied l'ONG « JUSTICE PLUS » et quelles sont ses missions ?

« Justice Plus » est une structure de substitution que nous avons avec des amis pensé pour combler le vide laissé par les politiciens de nos trois régions septentrionales. Devant leurs attitudes qui dévoilaient des intérêts égoïstes et discriminatoires, il nous fallait trouver un outil inflexible pour relever les écarts et abus qui s'étaient déjà rependus après les incidents d'août 1983 et ceux déplorables du 6 avril 1984.

A coté de cette vision, il fallait en perspective disposer de démarches conventionnelles pour les défis de la bonne gouvernance et la lutte pour la protection de l'environnement compte tenu de l'inquiétante avancée de la sécheresse.

En même temps la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) ne cessait de tirer la sonnette d'alarme du côté du lac Tchad, dont les eaux s'évaporaient à une vitesse renversante.

Les populations faisant face à la pauvreté, ne trouvaient plus l'énergie nécessaire pour la prospection en faveurs de tous ces fondamentaux qui pour l'essentiels, relevant d'un niveau assez soutenu d'entreprenariats.

En 2003, nous avons décidé de la mise sur pieds de cette structure qui a fini part survivre malgré les entraves de l'administration, au point de nous impliquer et passer en première ligne pour ce qui est des démarches menées en faveur de l'ancien Président Ahmadou Ahidjo.

Dans ce cadre précisément, j'ai effectué plusieurs missions à Dakar (Sénégal), à Ndjamena (Tchad), à Abuja (Nigeria), à Bamako (Mali), etc....

A la réunion du 'Grand Dialogue National' à Yaoundé, nous avons aussi introduit un projet sur le même thème qui avait dans un premier temps retenu l'attention du Premier Ministre, puis rejeté après qu'un Ministre de l'Extrême-Nord ai jugé notre ténacité délicate pour son avenir politique.

IL est prévu un colloque sur Ahmadou Ahidjo, nous nous y attelons !

The Politics Hebdo: Est-ce que vous avez des ambitions présidentielles ?

Votre question est très intéressante et ma réponse sera conséquente : de mon point de vu il est plus difficile de diriger un quartier qu'un Etat, pour la simple et bonne raison que le premier ne dispose d'aucun outils pour ses fins alors que le chef d'un Etat à toutes les institutions et l'ensemble des hommes et femmes qualifiés à sa disposition, en plus des ressources et richesses du pays qu'il est supposé diriger. Il a au delà de ces dispositions endogènes, le pouvoir de susciter un partenariat bilatéral et multilatéral dans l'intérêt de la Nation à sa charge. Pour la bonne marche de son exercice, il dispose d'une expertise mondiale convocable en tant que de besoins.

Les conventions internationales signées règlementent l'intangibilité des frontières, l'intégrité et la souveraineté des états indépendants. Il dispose des pouvoirs régaliens pour l'accomplisse-



ment de sa mission, dans l'intérêt de son peuple.

Je vous répons donc avec un sourire en coin, comment peut-on échouer dans la conduite des affaires avec toutes ces dispositions, dans un pays qui regorge d'autant de ressources humaines que de richesses naturelles comme le Cameroun ?

The Politics Hebdo: Que peut-on retenir de l'héritage du président Ahidjo ?

L'héritage d'Ahmadou Ahidjo ce sont toutes ces grandes écoles qui contribuent encore aujourd'hui 40 ans après son départ du pouvoir, à la formation de la jeunesse de ce pays, l'éblouissant Palais d'Etoudi qui honore encore et toujours la Nation et bien d'autres investissements de ce type.

Malheureusement, il y a plusieurs aspects de ses enseignements qui ont prit un sacré coup. Il faut rectifier des flancs entiers de la phycologie nationale et notre moralité, ce qui passera incontestablement par le déboulonnage de l'administration en place, principale incriminable des dérives.

The Politics Hebdo: Que répondez vous à ceux qui disent l'origine des malheurs du Cameroun résulte aussi du fait qu'on a jamais fait le deuil du premier président du Cameroun Ahmadou Ahidjo ?

Le célébrissime artiste camerounais 'Petit Pays' qui est un ami, disait exactement la même chose dans une vidéo que j'ai vue avec beaucoup d'émotions.

Nos compatriotes ignorent certainement pour la plupart que l'ancien Président Ahmadou Ahidjo avait laissé à Abdou Diouf Président du Sénégal d'alors, un testament qu'il avait rédigé en 1985 soit quatre ans avant sa disparition, lui demandant de ramener ses restes à son décès au Cameroun.

Il avait également émis le souhait dans le même document, que sa veuve Germaine Habiba, raccompagne ces restes. De plus, il avait déjà identifié puis indiqué à ses proches à Garoua dont l'ancien Maire de la ville Mr Bako encore en vie, l'endroit exact où il souhaitait être inhumé. Le caveau familial se trouve à Nassarao, situé à 4 km de Garoua au quartier Ontchouga.

Le Cameroun n'a pas réalisé cette dernière volonté du président Ahmadou Ahidjo, mais je suis convaincu que si lui-même pouvait imaginer ces multiples difficultés que traversent son pays, il aurait par amour pour son peuple imploré le bon Dieu pour sa grâce.

Il nous revient donc à mon sens de trouver le chemin qu'il faut pour la dignité même de nos morts et l'honneur des africains. **32 ans après sa mort, les camerounais ne se sentent pas encore vérita-**

blement investie de cette démarche hautement spirituelle et valorisante du point de vu de nos traditions et coutumes.

The Politics Hebdo: y'a-t-il des raisons d'espérer l'organisation d'un deuil national du président AHIDJO ?

Il le faut dans tous les cas, il en a le mérite. Des difficultés intentionnellement suscitées et entretenues par des esprits malveillants, se sont approchées du dossier qu'ils ont piégé du mieux qu'ils pouvaient. D'abord en déclarant à qui voulait l'entendre que l'islam interdisait l'exhumation des corps à des fins de transfèrement à un autre lieu d'ensevelissement.

Ce qui est naturellement faux !!! Par la suite sa veuve aujourd'hui disparue aussi fut acculée, d'être la seule responsable de l'impasse. Plusieurs tentatives malveillantes ont été initiées par l'entourage présidentiel et au finish faisant face l'opiniâtreté de Germaine Habiba, le fils aîné Mohamadou Ahidjo alias Badjika sous la houlette de l'UNDP a traversé la barrière, rejoint par la cadette Aminatou quelques temps après.

The Politics Hebdo: En tant que président de l'ANC quelle est votre projet de société pour le Cameroun, et quelles sont vos réalisations à ce jour ?

L'ANC est un parti dont on entendra parler dans un proche avenir, et nous sommes déjà connus par l'essentiel des compatriotes du Grand-Nord. Notre objectif prioritaire c'est rassurer l'électorat du Nord, de l'Adamaoua et de l'Extrême-Nord. Les populations ont souhaité nous voir en course lors des dernières échéances électorales, mais le manque de visibilité dans le calendrier et l'inversion des étapes nous ont poussés à rester au parking.

Le plus inacceptable demeure le code électoral, avec ses lacunes et ses insuffisances qui ne donnent aucune chance à un scrutin équitable.

Il faut déjà vous dire que nous nous attachons à l'unité de l'état avec un penchant pour le fédéralisme.

La décentralisation prescrite par la constitution de 1996 n'a pas été activée à temps, et les ambitions ont pris du volume entre temps. La tranche accordée aujourd'hui demeure insignifiante pour nous, il faut libérer l'espace institutionnelle de tout trafic mesquin.

Il n'est plus question de se laisser spolier par des compatriotes fonctionnaires malhonnêtes et irresponsables, pour le simple fait qu'ils relèvent de la hiérarchie.

La république c'est d'abord la constitution

AFFAIRE SMID S.AC/CUD ET AUTRES L'ACTIONNARIAT RECADRE LES VÉRITÉS DE- VOYÉES

Par ordonnance N° 134 /HH du 23 mars 2021, le juge des référés près le tribunal de première instance de Douala- Bonanjo a ordonné l'interdiction de la tenue de l'assemblée générale ordinaire de la SMID du 25 mars 2021 aux motifs que les qualités d'actionnaire et de PCA de Fritz NTONE NTONE étaient contestées, ainsi que de l'existence d'une procédure judiciaire relative à la désignation d'un administrateur provisoire. Auparavant le gouverneur de la région du littoral autorisait avant de rapporter, la tenue de ladite assemblée générale ordinaire. En conformité avec les directives de la Commission de Surveillance des Marchés Financiers (COSUMAF) qui agitait la menace du retrait de son agrément, l'assemblée générale de la SMID S.A s'est tenue le 25 mars dernier par visioconférence. Suivie quelques jours plus tard du Conseil d'administration au cours duquel Fritz NTONE NTONE a été reconduit au poste de PCA. Rappelons que la SMID S.A est une société privée placée sous le contrôle de la COSUMAF en tant que régulateur, et sous la tutelle financière du MINFI.

Par Anatole AYISSI

Jeu de massacre judiciaire

Le 3 février 2021 une assignation portant désignation d'un administrateur provisoire (AP) et d'audit des comptes sociaux de la période du 18 août 2018 au 31 décembre 2020 a été servie au top management de la SMID. Aux motifs de ce que :

« La présidence du conseil d'administration devait échoir de plein droit au représentant de la collectivité territoriale décentralisée qui porte aujourd'hui à sa tête un maire ».

« Le mandat des administrateurs et celui de PCA sont arrivés à terme le 18 août 2020 et aucune assemblée générale n'a été convoquée pour pourvoir à leurs remplacements ».

« La poursuite de l'intérêt social de la SMID S.A serait paralysée par le fait que le Délégué du Gouvernement autorité administrative disparue continue de présider le conseil d'administration ».

« Ce dysfonctionnement établi du conseil d'administration contrarie la poursuite de l'intérêt social de la SMID de sorte qu'il devenait urgent d'y nommer un AP ». Cette « carence » alléguée a été régularisée par l'ordonnance n° 802/ 2020 du président du tribunal de première instance de Bonanjo portant prorogation jusqu'au 31 mars 2021 la date de la tenue de l'assemblée générale. Et dire que la direction des affaires juridiques et du contentieux de l'hôtel de ville de Bonanjo est pilotée par un magistrat de 3e grade ! Toujours est-il que dans un projet de massacre judiciaire, la mairie de la ville a sollicité d'assigner le PCA, les actionnaires de catégories B, C, D ainsi que la SMID S.A. Le président du tribunal a fait droit à cette demande par ordonnance n° 136 du 2 février 2021. Ce n'est que la SMID S.A qui a été assignée comme l'indique l'ordonnance sus citée. Il importe de noter que le mode de saisine du juge a été pour le moins équivoque. Ce qui a conduit le conseil de la SMID a soulevé des exceptions qui n'ont pas été prises en compte. Le juge lui ayant refusé la possibilité de plaider au fond. Rappelons par ailleurs que l'ordonnance n° 68/HH du 12 février 2021 a fait l'objet d'une cascade vertigineuse. Le juge a rendu son ordonnance à 10h05 minutes. A 13 heures la grosse a été délivrée au nommé MOUKETE EKOUME, magistrat en service à la direction des affaires juridiques et du contentieux à la mairie de la ville. Cherchez l'intrus !

Créée par appel public à l'épargne, la Société Métropolitaine d'Investissement de Douala (SMID S.A) compte



dans ses livres comptables, plusieurs débiteurs au rang desquels la CUD (800 millions FCFA), les communes d'arrondissement de Douala IIe et Douala 5e pour des montants respectifs de 65 millions FCFA et 60 millions FCFA. Nous y reviendrons sur les aspects financiers

Dans un communiqué en date du 30 juin dernier, les Actionnaires et Investisseurs de la SMID S.A s'expriment sur les péripéties judiciaires que connaissent la société et son président du conseil d'administration. Mais avant, évacuons tout d'abord certaines contrevérités portées et entretenues par le locataire de l'hôtel de ville de Bonanjo, Roger MBASSA NDINE. Lesquelles contrevérités ont été largement relayées par des médias.

Chevaux de Troie

La CUD n'est pas actionnaire majoritaire à la SMID. Avec 804.010.000 FCFA soit 23 % du capital, elle se situe dans la catégorie "A" de l'actionariat. Très loin des entreprises du secteur privé et les associations qui pèsent 1.057.430.000 FCFA soit 30 % du capital et des personnes physiques - 1.284.680.000 FCFA soit 37 % du capital. Les entreprises du secteur public quant à elles représentent 10 % du capital soit 349.560. 000 FCFA. Par ailleurs et de manière non exhaustive, Dr Fritz NTONE NTONE, président réélu au conseil d'administration possède 300 actions. Dans la "déclaration du conseil de communauté" signée le 31 mars dernier par les grands conseillers, il est fait mention de ce que "les intérêts de la ville de Douala dont l'engagement financier direct s'élève à 2,5 milliards CFA" sont menacés par "un résultat d'exploitation déficitaire après 2 ans d'exploitation". Cherchez le cheval de Troie.

Les vérités des Actionnaires

Le communiqué suscitait rappelle que la SMID est une société privée placée sous le contrôle de la Commission de Surveillance des Marchés Financiers (COSUMAF) en tant que régulateur qui "doit donner son avis préalable à toute décision qui engage l'avenir de la société." Rappelons à cet effet que le «super maire» de la ville de Douala ne s'est guère embarrassé de ce préalable pour engager sa bataille judiciaire contre la SMID, un instrument du développement de la ville qu'il veut "protéger". En tout cas pour les actionnaires, la SMID S.A a fonctionné normalement avec la convocation et la tenue régulière des sessions du conseil d'administration. L'Assemblée générale était annoncée en août 2020, mais la crise sanitaire à Covid-19 qui imposait la distanciation physique est venue bouleverser l'agenda. La SMID S.A a cet effet sollicité et obtenu la prorogation jusqu'au 31 mars 2021 en vertu de l'ordonnance n°802/2020 du président du tribunal de première instance de Douala- Bonanjo. Il importe de rappeler que la SMID est constituée de 2373 actionnaires. En outre la SMID a constituée grâce à l'appel public dans le respect des lois et des règlements en la matière, principalement l'Acte Unifié OHADA

Une « déclaration du conseil » à visage déformant.

Dans sa session ordinaire du 1er trimestre tenue le 31 mars dernier, le conseil de la CUD a adopté un document intitulé « Déclaration du conseil de Communauté ». Une sorte de libération donnant quitus au maire de la ville Roger MBASSA NDINE « de défendre sans concession dans le cadre des procédures judiciaires en cours (contre la SMID S.A et Autres) les inté-

êts de la ville de Douala dont l'engagement financier direct s'élève à environ 2.5Milliards FCFA. » Aux motifs pris de ce que les « petits souscripteurs qui avaient été convaincus par la CUD dans ce projet se retrouvent aujourd'hui sans perspective de retour sur investissements ». Mais pas seulement. D'après le même document, « les informations financières disponibles font état d'un résultat d'exploitation déficitaire après plus de deux ans d'activités, d'investissements à l'arrêt et sans perspective de reprise, d'une trésorerie inexistante, des charges de fonctionnement disproportionnées (...) Toutes choses qui ont absorbé le capital social initial et compromettent la continuité de l'exploitation de cette société. » Voilà la situation de la SMID S.A vue par MBASSA NDINE, initiateur de cette logorrhée administrative signée par une soixantaine de grands conseillers municipaux. Au rang desquels ceux qui hantaient le cabinet de l'ancien délégué du gouvernement, en quête des services ou des marchés publics. En tout cas cette présentation, aux relents politiques saupoudrée de désinformation et de manipulation de la SMID par le « super » maire de la ville de Douala est en tous points de vue subjectif et discutable.

L'économiste déjanté ?

Dans une récente publication, nous indiquions que par ordonnance n°136 du 2 février 2021, la mairie de la ville de Douala assignait le PCA de la SMID S.A, la SMID S.A et les actionnaires de catégorie B, C, D, c'est-à-dire « les petits souscripteurs » dont le maire de la ville prétend défendre les intérêts dans sa bataille judiciaire. Lesquels « petits souscripteurs » pèsent tout de même cumulativement 47% du capital social de la SMID contre 23% pour la CUD!

En début d'année, le conseil d'administration de la SMID rendait public – aux actionnaires- un rapport moral sur la situation financière et comptable de la société jusqu'au mois de mars 2021. De ce document consultable, il ressort que le montant validé par la COSUMAF adossé sur les fonds levés lors de l'Appel Public à l'Épargne – SMID (5.414.790.000 FCFA) a orienté l'affectation de ces ressources vers trois rubriques principales :

-Le règlement des frais et commissions liés à la structuration de l'APE et à la création de la société à hauteur de 700 Millions FCFA.

- La couverture des charges d'exploitation et fonctionnement de la SMID durant 24 mois estimées à 1 Milliard FCFA.

-Le préfinancement partiel des projets pilotes à hauteur de 3.5 Milliards FCFA.

En décembre 2020, le niveau de consommation de crédits sur chaque rubrique d'affectation des ressources était le suivant :

-1.163.719.396 FCFA sur les prévisions des charges globales cumulées 1.700.000.000 FCFA. Soit un taux de consommation de 68,45% en 27 mois.

-Projet « Parc de loisirs de la BESSEKE » : les prévisions de l'apport de la SMID étaient de 1.711.184.000 FCFA. Des décaissements à hauteur de 957.200.262 FCFA ont été effectués en 27 mois, soit une sous consommation de 55,94% par rapport aux prévisions.

-Projet de « Rénovation du Marché New-Deido » : Ici, il s'est agi du déblocage de 182.117.000 FCFA destinés aux frais d'études complémentaires, de lo-

cation du site de recasement des commerçants, de restructuration du plan architectural et d'élaboration d'un business plan bancable. Les projets pilotes sus cités n'ont pu être réalisés du fait des confusions de rôles consécutives à « l'élection » de MBASSA NDINE à l'hôtel de ville de Bonanjo. Sans être exhaustif, en janvier 2021, la trésorerie de la SMID affichait des avoirs théoriquement disponibles de 2.708.298.870 FCFA répartis ainsi qu'il suit :

1.528.298.870 FCFA sous forme de placement auprès d'une entreprise locale dans le cadre du projet de rénovation du marché New-Deido. Lesdits fonds font désormais partie d'un montage financier d'un projet de substitution.

925.000.000 FCFA dus, il s'agit des engagements financiers des Collectivités Territoriales Décentralisées, difficiles à recouvrer en dépit de diverses relances, démarches auprès de l'exécutif de la CUD, le receveur municipal et le Trésorier Payeur Général de Douala. Il s'agit principalement de :



-CUD : 800.000.000 FCFA, Mairie Douala 2e : 60.000.000 FCFA, Mairie Douala 5e : 65.000.000 FCFA. Et 225.000.000 FCFA disponibles. Il

convient de noter que la mauvaise foi de ces mauvais payeurs, initiateur ou signataires de « la déclaration du conseil de communauté » vise dé-

libérement à plomber la SMID.

Au moment où nous écrivons les dernières lignes de la première partie de ce qu'il convient d'appeler « Affaire SMID S.A c/CUD et autres », il importe de rappeler que la SMID est une société privée formée par appel public à l'épargne (APE). Elle a pour régulateur la COSUMAF et pour tutelle financière le MINFI. Dans son rôle de contrôleur, la COSUMAF a proscrit aux administrateurs de la SMID de porter aux postes de PCA ou de directeur général toute personne qui arbore une casquette ou occupe une fonction politique. Quelles sont les visées de l'acharnement judiciaire du nouvel édile de la ville de Douala ? A ce propos, la COSUMAF envisage d'entrer en scène par la porte gouvernementale. Pour sauver l'outil financier et économique que représente la SMID S.A. Une entrée en scène qui ne sera pas sans conséquences du côté de Bonanjo. Ce d'autant que la soldatesque réquisitionnée par le « défenseur » des « droits des petits souscripteurs » hante toujours les locaux de la société. Nous y reviendrons.

PESTE PORCINE AFRICAINE LE CAMEROUN PREND ENCORE DES MESURES INAPPROPRIÉES

La gestion de la peste porcine au Cameroun se fait par la prise des mesures inappropriées qui plombe l'économie nationale. En 1982, cela avait fait perdre au pays plus de 80% du cheptel. En 2014, l'on a détruit les efforts déjà entrepris dans le plus grand bassin de production, Le Logone et Chari, avec une perte de plus de 25% du cheptel national. Pire, du Logone et Chari, la gestion catastrophique avait permis que la peste parcours plus de 1500 Km pour se rendre dans les régions du Centre, du Littoral, de l'Ouest, du Nord-Ouest, du Sud, etc. En 2021, c'est l'inverse qui risque de se produire. L'épizootie est partie pour envahir l'ensemble du pays. Pourquoi ? Par Louis Marie KAKEU, PHD & MPA

Parce que le gouvernement a pris tout sauf l'unique mesure qu'il faut prendre. Dès courant juin 2021, le Réseau d'épidémiosurveillance des maladies animales du Cameroun (Rescam) reçoit des alertes. C'est ce qui fonde la correspondance du Ministre en charge de l'élevage du 25 juin 2021 qui prescrit à ses collaborateurs au niveau régional de prendre des mesures pour la « gestion de l'épizootie de peste porcine africaine en cours ». Lesquelles alors ? Le Ministre prescrit entre autres de réactiver les check-points, d'informer et de sensibiliser les acteurs de la filière porcine, de surveiller les élevages et les marchés de porcs, de contrôler les mouvements de porcs et des produits d'origine porcine, d'exiger des documents sanitaires conformément à la réglementation en vigueur, de désinfecter systématiquement des véhicules affectés au transport des porcs, de mettre en œuvre des mesures sanitaires dans tous les foyers, etc. J'espère n'avoir rien oublié des mesures prescrites. Vous êtes d'accord avec moi que toutes ces mesures vont dans le sens de la répression des éleveurs. Or, nous ne le rappellerons jamais assez ! Le rôle de l'Etat n'est pas de réprimer sa propre population. Le rôle de l'Etat est de créer des conditions pour l'épanouissement (économique) des citoyens. Aucune des mesures prises n'engage la responsabilité du gouvernement. L'on voit bien que le gouvernement, une fois de plus, fuit sa part de responsabilité. Il s'agit de quoi ?

Dès juin 2021, alors que nous en sommes encore au début, le gouvernement aurait dû, conformément au protocole prescrit par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), prendre une décision d'utilité publique (DUP) pour circonscrire le(s) foyer(s) de contamination, abattre les sujets (dans des conditions décentes) et mettre fin à la propagation avec une élimination correcte des carcasses et des autres déchets. L'OIE prescrit en outre le nettoyage et la désinfection approfondis des installations. Tous les programmes d'éradication fructueux ont reposé sur la rapidité du diagnostic, l'abattage et l'élimination de tous les animaux se trouvant dans les foyers de contamination. Or, le gouvernement fuit les dépenses dans la désinfection des



fermes. Le gouvernement fuit surtout ses responsabilités puisque la prise d'un DUP suppose le dédommagement. En ne voulant pas dédommager quelques producteurs, l'irresponsabilité gouvernementale contribuera encore à dégrader davantage le tissu économique national. Pire, la Peste Porcine Africaine (PPA) fait partie des maladies à notification obligatoire auprès de l'OIE. C'est dire que le Cameroun se tire une balle dans le pied en ne gérant pas l'épizootie conformément au fameux Code sanitaire pour les animaux terrestres.

Sur le plan sanitaire, la série des mesures prises par le MINEPIA et les gouverneurs (Ouest et Littoral) va être très peu efficace. Pourquoi ? Parce qu'elle ignore les vecteurs de transmission du virus concerné (Asfarviridae). A l'étape où nous nous sommes rendus (généralisation), il ne suffit pas de bloquer les mouvements des animaux (vivants ou morts). Il faudrait aussi limiter le déplacement des personnes dans la mesure où le virus se propage par des chaussures, des vêtements, etc. Il s'agit de ce que l'on appelle le contact avec des matières contaminées ou des

vecteurs biologiques qui existent bel et bien à côté des contacts directs que les mesures gouvernementales veulent éviter.

La question est simple : Pourquoi ne peut-on pas bien faire les choses dans ce pays ? Les protocoles sont connus et les mesures d'application sont simples. Ce sera le haro sur la filière porcine camerounaise si l'OIE ne déclassifie pas le Cameroun des pays vecteurs de la maladie. Tout ça pour quoi ?

Il est temps de prendre des mesures rectificatives afin de ne pas tuer davantage l'économie nationale. L'on ne peut pas se limiter à la condamnation ou à la répression des éleveurs qui sont emportés par la panique créée par le gouvernement. J'ai entendu dire que c'est grâce aux filets sociaux que les pauvres se sont lancés dans l'élevage (comme pour dire que les éleveurs peuvent perdre puisque c'est avec l'argent du gouvernement qu'ils ont lancé leurs activités). Soyons sérieux ! Même si c'était le cas ! Dans la réalité, l'élevage porcin n'est pas une affaire des 30 000 FCFA que l'on transfère dans le

cadre des filets sociaux. Pour les petits éleveurs, c'est une affaire de plusieurs millions et pour les moyens (semi-industriels), il faut compter dans plusieurs centaines de millions. Vous n'allez pas demander à celui qui voit ses dizaines de millions s'envoler de rester sans action. Il est de la responsabilité du gouvernement de prendre une DUP pour ouvrir la voie au dédommagement. Ainsi seulement, l'on pourrait espérer avoir la « collaboration » des éleveurs dans la circonscription de l'épizootie.

En attendant, les mesures gouvernementales vont créer (comme c'est déjà le cas), un marché au noir et d'ici peu, il n'est pas exclu que l'on retrouve cette maladie hémorragique, virale et contagieuse dans tous les bassins de production à cause des autres modes de propagation comme le contact indirect. Pourquoi ? Parce que selon l'OIE, la peste porcine africaine ne constitue pas une menace pour la santé humaine. Par conséquent, les Camerounais vont continuer de consommer leur « porc braisé » avec le risque de transporter le virus d'une région à l'autre.

A l'avenir, notre gouvernement devra être plus sérieux et assurer des mesures de prévention épizootique. Il s'agit simplement de veiller à l'application des mesures de biosécurité. Je tiens à rappeler enfin que beaucoup de pays (occidentaux) vivent permanentement avec la présence des épizooties sur leurs sols. L'on fait tout simplement le zonage conformément au protocole. Mais, est-ce que l'on fait alors ça chez nous ? L'on ferme seulement les marchés. L'on détruit l'économie nationale. Et on est surpris de ne pas se développer ou à devoir toujours emprunter de l'argent (Eurobonds) pour financer notre survie. Non, il nous faut changer d'approche.

En rappel, selon le Projet Agropoles, la production porcine annuelle du Cameroun n'était que de 47 000 tonnes par an en 2015 pour une demande nationale de près de 75 000 tonnes. Le pays importait près de 40% de son besoin pour une perte en devises d'environ 42 milliards de Fcfa par an. S'il faut prendre des mesures pour détruire le peu d'efforts entrepris dans le cadre d'Agropoles, alors cela demeurerait incompréhensible.



d'ishango Waaga

Bar - Grillades - Cabaret - Rooftop



OS D'ISHANGO WAAGA est notre nouveau palais de la Culture avec 90% de musique Camerounaise , des produits made in Cameroun

Un Cabaret Live , Une Terrasse Discothèque, Des Grillades de chez nous et d'ailleurs, de la bonne Chicha sans oublier du bon vin et boissons locales et importés

Désormais pour votre divertissement rendez-nous visite vous ne serez pas déçus par la sécurité, la qualité du service et le confort des lieux chez nous vous êtes chez vous

Uniquement sur Réservation au :

☎ **+237 670 32 66 24 / 667 94 07 03 / 698 97 65 78**

📍 Bonamoussadi Rue Maison Témoin